

L'axiologie discursive: entre l'implicite et l'explicite

Halina Grzmil-Tylutki

Université Jagellonne, Cracovie, Pologne

Synergies Pologne n° 8 - 2011 pp. 247-253

Résumé: Le discours, notion clé du vaste domaine des recherches linguistiques françaises depuis les quelques dernières décennies, se définit tant au niveau explicite qu'au niveau implicite. Patente est toute activité socio-linguistique qui se manifeste dans les textes, ces derniers étant considérés comme des objets / artefacts génériques. Latent est tout un réseau de relations intersubjectives et contextuelles institutionnalisées sous-tendant le rituel socio-langagier mentionné plus haut. Puisque le rôle de sujets discursifs est un des facteurs définitoires relevés depuis les origines de l'analyse du discours, les investigations linguistiques côtoient les recherches menées en sociologie, en psychologie, en philosophie, etc. La dimension idéologique, présente dans l'analyse du discours dès le début, a été, après s'être usée, remplacée par la doxa, qui semble au contraire recouvrir un caractère partial, non objectif. Nous proposons d'enrichir les recherches en analyse du discours de la dimension axiologique.

Mots-clés : discours, subjectivité, idéologie, doxa, axiologie, implicite, explicite

Abstract: The definition of discourse, one of the key terms of French linguistics of the recent decades, refers both to the explicit and the implicit levels. Text bears traces of all kinds of operations of a linguistic and behavioural character (explicit level); these operations constitute an actualisation of the socio-linguistic ritual, that is the institutionalised subjective and situational relations (implicit level). The important role of subjectivity in discourse has led to the accompaniment of the linguistic research with philosophical, sociological, and psychological reflection. The ideological motif in linguistics has existed since the origin of a new field called the FrenchSchool of Discourse Analysis. In terms of terminology the historically discredited ideology has been substituted by a new term: doxa. The latter concept also tends to be criticised for the lack of objectivism. The present paper constitutes a proposal to enrich discourse analysis with an axiological dimension.

Key words: discourse, subjectivity, ideology, doxa, axiology, explicit, implicit

En répondant à l'un des « versants » sous-jacents au thème-titre du présent volume, à savoir celui portant sur l'implicite en langue, nous nous proposons de débattre ici du sujet de l'axiologie discursive. La problématique de l'analyse du discours est apparue comme un nouveau paradigme linguistique il y a à peu près quarante ans. Nous participons aux travaux des discursivistes depuis quelque deux décennies en contribuant, par nos écrits, à ce courant purement français. Le discours¹, notion fondamentale du courant, a été défini à ses débuts par Louis Guespin (dans les années 70) et redéfini par Dominique Maingueneau, l'auteur de nombreuses synthèses de l'analyse du discours, dans la

deuxième période de l'école. Le discours étant dorénavant une unité topique domaniale (Maingueneau, 2005), se caractérise par huit traits caractéristiques, relevés vers la fin des années 80, sous l'influence de différents courants pragmatiques :

1. le discours suppose une organisation transphrastique,
2. le discours est orienté (non seulement en fonction d'une visée du locuteur mais aussi temporellement),
3. le discours est une forme d'action (trait pragmatique par excellence),
4. le discours est interactif,
5. le discours est contextualisé (et le contexte ne constitue pas le cadre pour une action mais est tout à fait immanent à sa définition ; il n'y a pas d'action que contextualisée et en outre la relation entre les deux est institutionnalisée),
6. le discours est pris en charge (c'est à cette question que nous reviendrons par la suite),
7. le discours est régi par des normes (ce qui a trait à l'institutionnalisation déjà mentionnée),
8. le discours est pris dans un interdiscours (voir : Maingueneau, 1998, 2007a).

Le trait méritant - à notre avis - une attention particulière s'attache à la prise en charge du discours par ses sujets. Cela fait immédiatement penser à la subjectivité, par ailleurs inhérente à la définition du terme de discours : « Le discours n'est discours que s'il est rapporté à une instance qui à la fois se pose comme *source des repérages* personnels, temporels, spatiaux et indique quelle *attitude* il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son interlocuteur (processus de modalisation) » (Maingueneau, dans : *Dictionnaire d'AD*, 2002 : 189). La question de la subjectivité convoque récemment celle de la responsabilité du sujet. Notre intention est d'élargir le problème et de l'inscrire dans la dimension axiologique ou, inversement, de postuler celle-ci comme inhérente au discours.

La question de la subjectivité est une problématique des plus cruciales dès le début de l'avènement du courant qui, pourtant, ne naît pas *ex nihilo*. Quel est donc son fonds héréditaire ? Sans remonter pour autant à l'éthos prédiscursif rhétorique et en se restreignant à la linguistique moderne, il faut mentionner l'évolution du structuralisme vers le fonctionnalisme, et vers la subjectivité inscrite dans le système. Benveniste a valorisé la parole qui se trouvait en marge des investigations structuralistes : la parole est une portion du vécu, de l'authentique, elle est ancrée dans une situation concrète ayant son auteur qui, par un acte singulier d'énonciation fait fonctionner la langue. Mais Benveniste, formé par le structuralisme, ne situe pas encore ses réflexions au-delà de la phrase, pourtant il traite déjà l'énoncé d'événement discursif et accentue fort la subjectivité du sujet parlant, ne serait-ce que dans les cadres du système : grâce à la classe des signes déictiques. Il faut également penser à la polyphonie de Ducrot reprise en quelque sorte par des polyphonistes scandinaves, à la théorie de Culioli et aux différents apports de ce qu'on appelle largement l'hétérogénéité linguistique.

Il faut mentionner encore, le tournant linguistique (la pragmatique) privilégiant le sujet et son activité. En outre, l'anthropologie, l'ethnométhodologie etc. se joignent aux sciences humaines pour souligner le rôle du sujet dans l'action qui, quelle qu'elle soit, est aussi une action linguistique.

L'analyse du discours, avant de bénéficier de toute cette transdisciplinarité qu'elle fera sienne dans la deuxième période, donc après 1983, ne se dispense pas du problème du sujet. Elle le met au centre de ses investigations. Se voulant un courant linguistique,

elle se fonde sur les recherches de certains structuralistes, qui sont en même temps philosophes ou psychanalystes. C'est ainsi que l'analyse du discours puise dans l'althusserianisme considéré comme la théorie de l'assujettissement. Réduisant le fonctionnement de la société à un processus mécanique, à un théâtre sans acteurs, Althusser promeut l'idéologie comme une force sociale (donc sans rapport avec l'étymologie du mot). Selon ce philosophe, la communication est toujours idéologique et le sujet - son produit. Il s'ensuit que c'est l'idéologie qui nous interpelle et nous pousse à devenir des sujets.

L'analyse du discours se fonde également sur la psychanalyse lacanienne, sur sa théorie du manque. Lacan a dissocié, a décentralisé la conception essentialiste du sujet, en introduisant l'inconscient, c'est-à-dire la langue de l'Autre, extérieur par rapport au « moi », où la parole se vérifie. L'on ne peut pas oublier l'apport de Foucault et de sa philosophie contredisant la tradition, la rationalité, le sujet autonome et la possibilité d'accéder à un savoir objectif. Foucault a introduit la notion de discours (en philosophie, il faut le souligner) considéré comme une langue pratiquée. Selon sa conception, le sujet n'équivaut pas à l'auteur de l'énoncé. L'énoncé impose une institution, une norme, une loi qui autorise à prendre la parole, à parler de telle manière et non d'une autre. Foucault forme une série de questions : qui parle ? quelle est la place institutionnelle du sujet ? quel est l'impact de la situation sur cette place ? et ainsi de suite. Il s'ensuit qu'un individu impliqué dans le rôle du sujet doit se soumettre aux règles imposées par le champ discursif donné.

L'analyse du discours va reprendre ces questions. La première phase du nouveau paradigme se situant entre 1969 et 1983 est fort influencée par les attitudes philosophiques susmentionnées et donc fort idéologique. La deuxième phase, après 1983, essaie de se débarrasser, petit à petit, de ce fardeau ; Maingueneau à qui l'analyse du discours doit son nouveau visage et sa synthèse, intitule son article en 2007b : « L'idéologie : une notion bien embarrassante ». Il faut avouer que l'idéologie marquant la première étape de l'analyse du discours est une notion fort émotionnelle. Le terme créé par un Français, Destutt de Tracy, vers la fin du XVIIIe siècle, était neutre. En conformité avec son étymologie grecque (*idea + logos*), il signifie une science des idées, des systèmes de pensée et plus largement, leur cohérence. C'est aux XIXe et surtout au XXe siècles que l'idéologie commence à marquer des attitudes sociales et politiques et ceci avec des connotations péjoratives : un monde illusoire, faux, résultat d'une manipulation.

Identifiée, dans les années 70 encore, avec la fausse étiquette de la lutte des classes, l'idéologie cesse d'être opératoire au niveau des discussions autour du discours, tout simplement parce qu'on se distance de plus en plus de cette conception illusoire de la société fondée sur la lutte des classes.

Pourtant, le problème du sujet préoccupe toujours les discursivistes. Le discours défini comme un rituel socio-langagier domaniale valorise ses sujets, répartis en deux couples, d'après Charaudeau (1983, 1988), en une paire de partenaires (sujets communiquant et interprétant) et une paire de protagonistes (sujets énonçant et destinataire). Cela interpelle le problème de la subjectivité et fait renaître les questions :

- qui suis-je pour toi ? et qui es-tu pour moi ?
- qui suis-je pour te parler ainsi ? et qui es-tu pour me parler de telle manière ?

A vrai dire, ce sont des questions posées déjà par des rhéteurs, mais elles apparaissent sous une autre lumière maintenant.

L'analyse du discours y répond par la construction du système de places discursives, places imaginaires, filtrées les unes par rapport aux autres. Un exemple : l'énonciation d'une formule « J'ouvre la discussion » implique un colloque et la place de modérateur d'une session, et comme conséquence la légitimité des prises de paroles successives - tout cela à l'intérieur du discours scientifique. C'est que la communauté discursive n'existe que **dans et par** ce qu'elle énonce, ce qu'elle **peut** énoncer. La communauté discursive fait partie du discours. Le contrat de parole liant les partenaires est une présupposition de leur appartenance à la même sphère des attitudes socio-langagières, aux mêmes formations imaginaires.

La présupposition d'une même logique sous-tendant le comportement social et le comportement langagier, la présupposition de l'analogie entre les systèmes social et linguistique, fait que Maingueneau remplace la notion d'idéologie, déjà tombée en désuétude, par la doxa². Mais la doxa, considérée comme un ensemble de données axiomatiques, indiscutables, déterminant la façon de raisonner, est propre à une communauté précise, souvent minoritaire. Elle n'est donc pas libre de partialité ; qui plus est, elle impose une sélection d'idées (voir, Prokop, 2008).

L'idéologie et la doxa s'étant avérées peu opératoires mais aussi compromises au sein des systèmes philosophiques utilisant cette terminologie, notre propos est de mettre en avant la dimension axiologique. Celle-ci devrait être prise en compte dans les recherches en analyse du discours et y trouver sa place fixe et non occasionnelle. Si l'on accepte, et cela n'a jamais été mis en cause, l'importance du sujet, voire des sujets dans l'analyse du discours, l'axiologie paraît indispensable. Pourtant, des questions se posent et elles ne manquent pas. Nous y reviendrons.

Les valeurs existent dans la pensée humaine depuis l'éternité, et sans aucun doute, sont présentes dans la réflexion de l'Antiquité. Les philosophes soulignent trois attitudes envers les valeurs et ceci en fonction de leur siècle. L'objectivisme axiologique situe les valeurs dans les objets du monde qui les génèrent et réduit le rôle de l'homme à les découvrir. Les idéalistes, de Platon jusqu'à Max Scheler, considèrent les valeurs comme autonomes, comme une norme absolue pour tout jugement. Enfin, les subjectivistes soulignent l'importance du sujet, créateur et porteur des valeurs, qui - dans l'acte de jugement - témoigne de ses émotions, de ses opinions, de ses attitudes envers des objets. Il faut y distinguer, à côté du subjectivisme individuel, un subjectivisme social (représenté par E. Durkheim) et un subjectivisme théologique s'inspirant de Platon. Mais il faut également mentionner l'axiologie relationnelle, ayant pour origine le juste milieu d'Aristote, pratiquée par st. Thomas (aussi par Kant, Hegel, Heidegger).

Sans entrer dans des disputes philosophiques et sans même se positionner par rapport à toutes ses propositions, il faut constater que parler de l'axiologie, c'est parler de l'homme, qu'il soit créateur ou découvreur. L'existence de l'homme n'a de sens qu'en relation aux autres et au monde. Tel est aussi le principe qui est à la base de tout courant communicatif, de tout courant pragmatique, de la théorie du discours. L'homme vit donc dans une axiosphère depuis sa naissance jusqu'à la mort. Il est constamment dans des relations et, constamment, il fait des choix.

Selon les philosophes, mais cela ne contredit pas le bon sens, tout ce qui répond aux besoins des hommes, à leurs idées et à leurs fins constitue une valeur (voir, Lipiec, s. 32). Il s'agit des hommes au sens individuel, social ou générique (avec cette remarque qu'il n'y est pas de relation sommaire). Le besoin de mettre de l'ordre dans la pensée humaine concerne aussi le monde des valeurs. Il ne manque pas de critères pour leur systématisation. Selon une des typologies, on distingue des valeurs suivantes : 1. transcendantes (ou métaphysiques), 2. épistémiques, 3. esthétiques, 4. éthiques (morales), 5. de mœurs, 6. vitales et 7. ressenties (hédonistes y compris) (voir : Puzynina : 1992).

Admettre que nous vivons dans une axiosphère, implique qu'on inscrive l'axiologie dans l'immanence de l'analyse du discours, ce paradigme de recherches et de descriptions visant l'interaction et l'activité des hommes dans la communication. Le système des places discursives et des filtres met en relief des relations et par conséquent le système axiologique. L'institutionnalisation de ces relations et le double réseau des sujets : partenaires liés par le contrat du faire et les protagonistes se manifestant dans le dire et dans ses stratégies, pose deux types de questions :

- 1 - quelle est la relation entre l'axiologie sociale inscrite dans les places discursives des partenaires et l'axiologie individuelle manifeste dans la mise en scène du dire,
- 2 - comment cette relation se joue-t-elle au niveau de l'explicite linguistique et comment accéder à l'implicite du discours ?

Or, l'acte de langage est un enjeu multiple, selon Charaudeau et dépend des points de vue (ajoutons aussi : des principes axiologiques) des acteurs en cause : « Le problème de la communication (...) ne se situe pas tant au niveau de ce qui est dit explicitement (...) qu'au niveau, sous-jacent, du sens qui circule sous cette manifestation explicite et à laquelle cette dernière renvoie. L'enjeu de l'acte de langage (...) n'est donc pas à chercher dans sa configuration verbale mais dans le jeu qui s'établit, pour un sujet déterminé, entre cette configuration et son sens implicite, qui dépend de la relation des protagonistes entre eux et de la relation de ceux-ci aux circonstances de parole qui les réunissent. Et c'est bien parce que ce jeu de relation est ouvert, variable, que l'enjeu est multiple » (Charaudeau, 1983 : 16).

Pour mieux le comprendre, prenons un exemple. Voici une campagne présidentielle (ou parlementaire) - un des genres du discours politique. On voit les hommes politiques parler, présenter leur programme (?), mais aussi créer un visage favorable visant un type particulier de destinataire. On voit la scénographie avec des acteurs jouant leur rôle. Mais qui parle ? A qui appartient l'axiologie manifestée ? Aux candidats eux-mêmes ? Aux partis qu'ils représentent ? Aux spin doctors payés pour leur effort d'avoir « créé » un candidat conforme aux attentes ? Aux sociétés de marketing et d'opinions qui, grâce aux sondages, créent les goûts des citoyens ?

Et dans le cas du genre médiatique de publicité, qui est responsable de l'axiologie qui s'y trouve présente ? Le journal ou la station TV qui l'émet ? Un artiste ou un ensemble d'artistes à qui on a demandé de la créer ? A un sponsor ou à un annonceur grâce auquel ce journal/ ou cette station résiste à la concurrence du marché ? On pourrait multiplier ces questions.

L'Explicite est témoin d'une activité structurelle du langage que Charaudeau (*ibidem*) appelle « la Symbolisation référentielle » : à chaque énoncé, on peut trouver une

signification en dehors du contexte grâce à l'activité référentielle relevant de la connaissance morpho-syntaxique de cet énoncé, cette activité référentielle suivie de l'activité de symbolisation, donc de conceptualisation. L'explicite est témoin de la mise en scène d'une stratégie concrète du dire.

L'Implicite témoigne, par contre, d'une activité sérielle du langage : le même énoncé n'acquiert de sens qu'émergé dans des conditions de production précises et dans l'intentionnalité du sujet. Les signes, écrit Charaudeau (1983 : 18), « ne signifient pas pour eux-mêmes mais pour cette totalité discursive qui les dépasse ». L'implicite concerne le contrat discursif, toujours sous-jacent au dire et manifeste par le choix de telle ou telle autre stratégie.

L'interaction Explicite/ Implicite est témoin d'une relation conflictuelle : le paradigme d'un signe ne peut pas être déterminé a priori. « Justement parce que c'est l'acte de langage dans sa totalité discursive qui le constitue à chaque fois de façon spécifique ». Il ne s'agit pas du signifié du signe, « mais d'un élément de sens qui se trouve être porté par un certain signifiant » (Charaudeau, 1983 : 19). Cette constatation rejoint une autre, relevée par les discursivistes qui présuppose à tout discours ses propres dénnotations.

Une autre question qui se pose est la suivante : est-ce que tout discours est axiologique ? Puisque toute activité de l'homme repose sur des choix. Même si ces choix sont faits sous le contrôle plus ou moins grand de la norme institutionnelle qu'est le discours. La réponse devrait être positive si l'on prend en considération le fait que le discours est défini en termes de relation. Pas de problèmes avec des domaines comme la littérature, la religion, les médias, la science...

Et le discours juridique ou administratif (fondés sur l'univocité, la clarté, la transparence, la non-ambiguïté)? Des défenses, des consignes, des interdits, des impératifs, des règlements sont des actes injonctifs ; l'accusé est jugé en conformité aux choix qu'il a posés et qui peuvent concerner non seulement des valeurs éthiques, mais aussi des valeurs vitales ou celles de mœurs. Et avec des conséquences graves comme l'arrestation, la prison, une amende etc.

D'autre part, l'on se pose la question de savoir jusqu'à quel point l'administration peut s'immiscer dans la vie privée de l'homme. On parle beaucoup aujourd'hui de divulgation de données, de dérogation de biens personnels, de la violence en famille. Le droit est un système de normes réglant la vie des hommes dans un pays. On dirait qu'il n'y a pas de choix. Mais le choix se fait au niveau du système juridique, celui-ci imposé dans une culture donnée : le droit romain, le droit islamique, la *common law* (l'on peut penser aussi aux systèmes anciens, comme celui de la loi biblique de l'Ancien Testament ou celui du code d'Hammurabi). Il faut avouer que la parution du nouveau paradigme fondé sur l'hétérogénéité énonciative, sur la multiplicité de sujets répartis entre l'Implicite contractuel et l'Explicite de la mise en scène de l'activité domaniale, ce rituel socio-langagier, nous fait repenser la question de la responsabilité des voix mais aussi la question des valeurs attribuées à différents plans de la communication intersubjective. Notre article se veut une esquisse d'un remaniement du problème de la subjectivité en discours, d'où les questions qui attendent des réponses et des investigations approfondies³.

Notes

¹ Il faut avouer que cette notion de discours est internationalisée mais ambiguë ; sa compréhension diffère selon les zones linguistiques. Dans le présent article, le discours équivaut à ce qu'on y comprend dans le cadre du courant français d'analyse du discours.

² En grec, *doxa* signifie: croyances, opinions déterminant la façon d'atteindre la vérité. Critiquée pour cette raison par Platon, elle se fait remplacer par Aristote par *endoxa* renvoyant aux opinions partagées, acceptées, même imposées par le public de la cité, au cours d'une argumentation et des vérifications antérieures.

³ Nous essayons d'envisager ce problème dans notre dernier livre, Grzmil-Tylutki, 2010.

Bibliographie

Charaudeau, P., 1983. *Langage et Discours. Eléments de sémiolinguistique*. Paris: Hachette.

Charaudeau, P., 1988. « Une théorie des sujets du langage », *Modèles linguistiques*, t.X, fasc. 2, pp. 67-78.

Dictionnaire d'Analyse du Discours, 2002. P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), Paris : Seuil.

Grzmil-Tylutki, H., 2010. *Francuska lingwistyczna teoria dyskursu. Historia, tendencje, perspektywy*. Kraków: Universitas.

Lipiec, J., 2001. *Świat wartości (wprowadzenie do aksjologii)*. Kraków: Fall.

Maingueneau, D., 1998. *Analyser les textes de communication*. Paris : Dunod.

Maingueneau, D., 2005. « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges Linguistiques* N° 9 (revue disponible *on-line*).

Maingueneau, D., 2007a. *Analyser les textes de communication*, 2^e édition. Paris : Dunod.

Maingueneau, D., 2007b. « L'idéologie : une notion bien embarrassante », *L'idéologie en sociologie de la littérature* N° 2, (disponible *on-line*).

Prokop, J., 2008. *Progi tożsamości*. Kielce: Wyższa Szkoła Umiejętności im. St. Staszica.

Puzynina, J., 1992. *Język wartości*. Warszawa: PWN.